LES MARSEILLOIS

VOUÉS A LA DÉFENSE

DE LA RÉPUBLIQUE

UNE ET INDIVISIBLE,

A la Députation des Bouches-du-Rhône à la Convention Nationale, et notamment aux Députés de Marseille.

Marseille, le 9 Janvier 1793, l'An IIme. de la République.

Citoyens nos Frères et Amis,

Ce n'eſt pas préciſément une explication que nous voulons avoir avec vous dans ces circonſtances, mais un développement urgent de nos principes politiques que nous voulons vous faire.

Pluſieurs lettres nous annoncent que vous êtes diviſés entre vous, Marſeillois, ſur le compte du coupable Louis.

A

Eh bien ! nous invariables Républicains, nous n'avons qu'une voix unanime pour le condamner à mort.

On nous annonce encore qu'il y en a deux d'entre vous qni veulent temporiser son jugement, & le renvoyer aux Assemblées primaires. Sont-ce bien des Marseillois qui voudroient une chose si scélérate, qui voudroient se parjurer, qui voudroient la guerre civile ?

Nous déclarons traître à la patrie, quiconque émettra un tel vœu, parce que le peuple souverain vous a envoyés expressément pour juger Louis, & faire tomber sa tête, pour réviser la Constitution, ou plutôt pour nous en donner une nouvelle.

Les opinions des Lanjuinais, Salles, Buzot, Rabaud, &c. sont des opinions de mauvais Citoyens. La tienne, Barbaroux, est une opinion dilatoire ; tu n'as pas conclu comme ton serment te le prescrivoit.

Notre indignation est à son comble contre les chefs de parti : Roland, Brissot & Consorts sont les plus dangereux.

Nous y voyons clair maintenant : cette faction veut la division de la République, parce que les ambitieux y rouveroient leur compte ; & nous, nous ne voulons faire qu'un faisceau de toute la France.

Ceux qui travaillent à engager les départemens à faire scission avec Paris, sont les désorganisateurs de l'union & de la force des patriotes : la perte de cette union sera celle de la patrie.

es députés acharnés les uns contre les autres, sont nos



ennemis : on ne les a pas commis pour ſe faire la guerre entre eux. On atterre les ennemis du bien public par des œuvres profitables à la nation, & non par des ſottiſes indécentes, qui ne montrent que les paſſions de l'homme petit, qui, en le déshonorant, finiſſent par perdre la choſe publique.

Nous reprocherons toujours aux députés de s'être plus occupés d'eux-mêmes que de l'État ; ſans cela, nous ne nous plaindrions pas aujourd'hui : Louis ſeroit mort depuis long-temps ; & l'Eſpagne & l'Angleterre ne nous impoſeroient pas des conditions que les Républicains mépriſent, mais qui ont l'air de ſervir de prétexte aux ſcélérats & aux parjures pour entraîner les foibles.

Députés des Bouches-du-Rhône, & vous, plus particulièrement, députés ſortis du ſein de Marſeille, nous vous répétons que nous attendons de votre bouche la ſentence de mort contre l'archi-coupable Louis ; que nous proteſtons contre l'appel qui en ſeroit fait au peuple, & que nous vouons à l'infamie ceux qui auroient un autre ſentiment ; car vous n'êtes plus libres, après le ſerment que vous avez prêté entre nos mains.

Nous ne vous cachons pas que nous déclarons notre volonté à la Convention & à tous les départemens, en leur manifeſtant que nous mourrons plutôt, avant que d'en changer ; car nous voulons vivre libres & unis avec tous nos frères d'une République indiviſible, ſans autre maître que la Loi.

Si Marſeille, ſi la France entière vous ſont chères, vous donnerez connoiſſance de cette lettre à Roland, à Pétion & à d'autres ; vous combattrez leur erreur, & vous

669

empêcherez la guerre civile, que leur opinion a déja commencé à allumer.

Nous vous saluons, en attendant de trouver toujours en vous tous des hommes & des frères républicains.

La présente est votée & adhérée par tous les membres de la Société de Marseille.

Signé à l'Original. P. Trahan, *Vice-Président*; Cayol-Richaud, Leclerc, Rochebrun, J. F. Brogi, *Secrétaires.*

Pour Copie conforme à l'Original en nos mains.

Signé, Gasparin, B. Laurens, P. Baille, J. S. Rovère, Factieux-Granet, M. Bayle, *Membres de la députation des Bouches-du-Rhône.*

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.